

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

31 mars 2022



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



LYCEE BERTRAN DE BORN
Année scolaire 2021-2022
Séance n° 4

Le conseil d'administration se réunit le jeudi 31 mars 2022 à 18 heures, sous la présidence de M. Francis CAPPE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 14 mars 2022, soit plus de 8 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Education.

	MEMBRES				SEANCE		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T/S	FONCTIONS	PRES.	Exc.	Abs.
MEMBRES DE DROIT	M. Francis CAPPE		T	Proviseur	X		
	M. Alain VIDAL		T	Proviseur adjoint	X		
	M. Laurent CASTERA		T	Adjoint gestionnaire	X		
	Mme Isabelle BRAHIM		T	CPE		X	
	M. Julien MARTY		T	DDFPT	X		
	Mme Delphine LABAILS		T	Région Nouvelle Aquitaine		X	
	Mme Nathalie ARNAUD		T	Région Nouvelle Aquitaine		X	
	M. Olivier BARROUX		T	Mairie de Périgueux		X	
	M. Patrick PALEM		T	Grand Périgueux			X
	M. Francis ARDOUIN			Personne qualifiée nommée par M. l'IA DASEN de la Dordogne			X
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	M. Georges ROCHARD		T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Maddy GAILLARD		T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Yann LISOIE		T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel LUCOT		T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel FRAISSE	Mme Sylvie BESSE	S	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Patxi MORA		T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Michel IMBERT	Mme Hélène BERGER	S	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Yannick MOSSION		T	ATOS	X		
	Mme Maria MAZEAU		T	ATOS	X		
	vacant			ATOS			
REPRESENTANTS DES USAGERS	M. Pierre DANIEL LAMAZIERE	M. Brahim DJEMAOUN	S	Représ. des parents d'élève	X		
	M. Serge METIFEU		T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Héléne TRAPY		T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Delphine LEVRAUX		T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Sophie CARLES		T	Représ. des parents d'élève	X		
	M. Renato RIBEIRO		T	Représ. des élèves	X		
	Mme Lou LHOUMAUD PAUL		T	Représ. des élèves	X		
	M. Simon CHAUMONTEL		T	Représ. des élèves	X		
	Mme Pauline LABAILS		S	Représ. des élèves	X		
	M. Ewen PLISSONNEAU		T	Représ. des étudiants	X		
Inv	Mme Charlène PICOT			CPE	X		
	Mme Néfissa RAIS			AESH	X		

Mmes PICOT, Conseillère principale d'éducation et RAIS, représentante des AESH ont été invitées mais ne participeront pas aux délibérations.

Au début de la séance, 21 membres sur 30 sont présents. Le quorum est atteint, la séance est levée : 18 h 05.

Le secrétariat de séance est confié à : M CASTERA, membre de droit

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 FEVRIER 2022

M. le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration le PV de la séance précédente.

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
21	21	0	0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 31 MARS 2022

A- QUESTIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

- Addendum au programme des actions éducatives et pédagogiques
- Voyage scolaire : voyage au LARZAC

B- QUESTIONS MATERIELLES - FONCTIONNEMENT

- Contrats et conventionnement

C- QUESTIONS FINANCIERES

- Compte financier 2021 : approbation et affectation des résultats

Arrivée de M. Renato RIBEIRO, représentant des élèves (22 présents)

*
* *

A- QUESTIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1) ADDENDUM AU PROGRAMME DES ACTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES

M. le Proviseur propose un ajout au programme annuel des actions éducatives et pédagogiques. Il propose d'ajouter les actions suivantes :

- DIDASCALIES : les élèves de l'atelier théâtre participent à l'opération Didascalies du 29 mars au 1^{er} avril 2022. La contribution des participants est fixée à 30,00 €
- PARCOURS SPECTACLE VIVANT AGORA : les élèves de l'enseignement de spécialité participent à des spectacles à l'Agora. La contribution des participants est fixée à 6,00€.

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	22	0	0

2) VOYAGE SCOLAIRE :

M. le Proviseur présente un nouveau projet de voyage. Ce projet se substitue au voyage au Val d'ARAN pour les élèves occitanistes. Compte tenu des incertitudes sanitaires, M. PEYROUNY propose l'organisation d'un séjour dans le sud de l'Aveyron au mois d'avril 2022. La contribution des participants est fixée à 135,00 €.

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	22	0	0

B- QUESTIONS MATERIELLES - FONCTIONNEMENT

1) CONTRATS ET CONVENTIONS

- Le chef d'établissement sollicite l'autorisation de signer la convention constitutive de groupement de commandes pour la collecte et le traitement des déchets - coordonnateur du groupement : conseil départemental Dordogne-Périgord

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	22	0	0

- Le chef d'établissement sollicite l'autorisation de signer la convention de partenariat avec les universités pour le suivi de la scolarité des CPGE

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	22	0	0

- Le chef d'établissement sollicite l'autorisation de signer la convention avec l'INP de Toulouse pour l'organisation du concours CINP

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	22	0	0

- Le chef d'établissement sollicite l'autorisation de signer la convention avec le rectorat de l'Académie de Bordeaux pour la désignation du délégué à la protection des données

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	22	0	0

- Le chef d'établissement sollicite l'autorisation de signer les actes d'engagement des marchés alimentaires (AO 2022-01)

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	22	0	0

C- QUESTIONS FINANCIERES

Arrivée de M. MORA, représentant des personnels enseignants. (23 présents)

1) COMPTE FINANCIER 2021

MM. le Proviseur et l'adjoint gestionnaire comptable présentent le rapport sur le compte financier 2021. Ils rappellent le fonctionnement pédagogique perturbé par la pandémie, notamment au premier semestre : alternance des enseignements, abandon de certains projets, annulation des séjours avec nuitées, ... Ce fonctionnement a entraîné la non réalisation des prévisions de recettes, notamment des recettes de restauration ce qui a eu un impact sur la contribution des usagers aux charges de fonctionnement et un effet négatif sur les équilibres budgétaires. De plus, le renchérissement des matières premières et de la viabilisation (néanmoins le bois a moins augmenté que les autres combustibles) contribue sensiblement au déficit d'exploitation.

Les membres du conseil d'administration ont été destinataires d'un rapport. M. l'adjoint gestionnaire met le focus service par service sur les principaux points saillants de l'exercice 2021.

Ensuite, M. l'agent comptable commente les indicateurs d'analyse financière. Malgré le déficit d'exploitation, la santé financière du lycée Bertran de BORN reste saine. Le lycée, compte tenu du « nouveau » fonctionnement de la cité scolaire (progiciel Op@le et gestion de la facturation de la restauration séparée, contribution annuelle du collège aux charges de fonctionnement en fin d'exercice...) devra être vigilant sur le Besoin en fond de roulement.

M. le Proviseur propose d'approuver le compte financier sans réserve.

RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	23	0	0

M. le Proviseur propose d'affecter les résultats d'exploitation aux comptes de réserve des services qui les ont générés.

10681 SG : - 38 483,21€

10687 SRH : - 17 016,35€

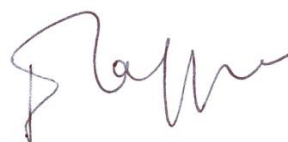
RESULTAT DU VOTE			
NB DE SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	23	0	0

*
* *

L'ordre du jour du conseil d'administration étant épuisé, la séance est levée à 19h15.



Le secrétaire de séance
Laurent CASTERA



Le Président du conseil d'administration
Francis CAPPE